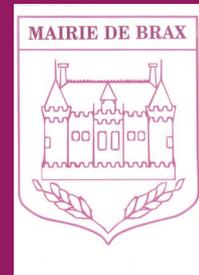


BRAX INFOS

Journal municipal - N°3

Septembre 2014



EDITO

"La rentrée scolaire est toujours un événement important. L'équipe municipale a préparé cette échéance fin juin avec le personnel de la mairie, l'équipe enseignante et celle de l'ALAE afin d'accueillir dans les meilleures conditions nos 261 enfants. Ils vivront à nouveau au rythme des 9 demi-journées d'école hebdomadaire complétées par les activités pédagogiques.

Nous avons opté pour un nouveau prestataire de la restauration scolaire. L'entreprise "La Pie Verte" propose des services qui correspondent au plus près à notre cahier des charges. Elle a entre autre pour mission d'assurer la réinsertion sociale de jeunes.

Ce choix nous conforte dans notre politique de responsabilité et de cohésion sociale.

Concernant l'accès à l'établissement, je vous remercie de bien vouloir respecter les consignes de sécurité qui seront communiquées par les enseignants conformément au plan Vigipirate en vigueur.

En ce début de mandat, les activités scolaires et périscolaires feront l'objet d'une réflexion collective attentive. Le bâtiment François Verdier doit être rénové et le contrat du périscolaire renouvelé.

La rentrée concerne également les associations. Les Braxéens s'y sont inscrits en nombre le dimanche 14 septembre. L'extension de la Salle des Sports et la création de la Maison des Associations vont être de formidables outils. J'en profite pour remercier les nombreux bénévoles qui œuvrent au dynamisme de notre commune en proposant les nombreuses activités sportives, culturelles et sociales.

Sur le front de la Métropole, les adjoints et moi-même avons démarré les travaux communautaires sur les différentes commissions : finances, voirie, habitat, économie, urbanisme, développement durable et énergie, etc.

La politique Métropolitaine se met en place avec pour enjeu la réduction importante des dotations de l'état qui impacteront fortement notre gestion communale.

A noter que le mois de novembre sera riche en raison des commémorations nationales: centième anniversaire de la mort de Jean Jaurès et de la déclaration de la première Guerre Mondiale ainsi que les soixante-dix ans de la libération de la France pour la seconde Guerre Mondiale.

Dans le cadre de notre devoir de mémoire, nous avons voulu rappeler l'histoire de Brax durant les années 1939-1945. Le rôle du réseau Morhange dédié au renseignement et au contre-espionnage mérite d'être porté à la connaissance de tous les Braxéens. Une semaine ponctuée d'événements vous sera proposée avec l'implication d'associations Braxéennes et de professionnels. Nous clôturerons ces commémorations samedi 8 novembre avec une conférence présentant le rôle majeur des résistants sur notre commune".

Le Maire,

François Lépineux

Votre conseil municipal

Le Maire
François Lépineux

Maires adjoints

Catherine Taborski
Bernard Pommet
Frédéric Jeanne
Anne Bayol
Anne-Marie Mellet
Christophe Mangion

Conseillères déléguées

Véronique Perrier
Anne Lamotte

Conseillers municipaux

Matthieu Yefsah
Hervé Lépine
Sophie Gillaux

Conseillers municipaux

Christophe Houzé
Esma Al-Gamra
Dominique Duthoit
Françoise Leboul
Éric Delmas
Thierry Zanatta

Conseillers municipaux

Sylvie Bouigue
Jean-Pierre Vergé
Bernard Cunnac
Nelly Garcia
Jean-Claude Bujot

La mairie vous accueille



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 9h à 12h

Fermé les 1^{er} et 8 novembre

Contacts

Tel. 05 62 13 06 70

Fax. 05 62 13 06 71

Mail : contact@mairie-brax.fr

Site : www.mairie-brax.fr

Vos élus à votre écoute

Un élu tient une permanence à la mairie,
tous les samedis de 10h à 11h30.

Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas
à prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, composez le 06 74 95 57 35

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS

Extension du gymnase - Maison de la Vie Associative

Les travaux débutés en 2013 des deux bâtiments municipaux, l'extension du gymnase et la Maison de la Vie Associative sont maintenant achevés.

Les locaux ont été fonctionnels dès la rentrée 2014 et offrent désormais des surfaces mutualisées supplémentaires aux nombreuses associations de la commune.

La Maison de la Vie Associative

Elle s'installe dans le bâtiment historique de l'ancienne gare qui a subi une réhabilitation complète. Les élus en charge du projet assistés de Daniel PONCHET, architecte, ont souhaité donner une nouvelle vie à ce bâtiment tout en préservant son âme. Ainsi est née une belle réalisation qui associe sobriété et modernité. **268 m² de locaux ont été aménagés.**

Le montant HT total de l'opération est de 561 479€.

Le coût pour la commune s'élèvera à 315 237€.

La Maison de la Vie Associative accueille une grande partie des sections associatives dispersées auparavant dans plusieurs bâtiments municipaux.

L'extension du Gymnase

L'extension rendue nécessaire par le manque de locaux adaptés à l'exercice de certains sports, trouve sa place tout naturellement adossée au complexe sportif existant.

L'équipe municipale assistée de l'architecte, Magali Albiges de l'Atelier Le23architecture a souhaité réaliser des locaux chaleureux et fonctionnels.

C'est ainsi que 300m² de locaux complémentaires ont été créés pour un montant HT global de 486 948€. L'investissement communal sera de 256 367€.

Nous remercions sincèrement le Conseil Général et la CAF pour leur confiance et leur soutien financier qui pour ces deux bâtiments devrait s'élever à 525 319€.

Ce nouveau bâtiment accueille deux salles. **Une salle d'activités mixtes** pour la danse, la gym, les activités du Relais d'Assistantes Maternelle, les spectacles, **une autre salle «dojo»** pour les arts martiaux, le yoga, les activités ponctuelles, le tout avec vestiaires, sanitaires et rangements.

Souhaitons que se révèlent de futurs talents dans ces nouveaux locaux ouverts aux braxéens !



Maison de la Vie Associative



Salles de la Maison de la Vie Associative

Zoom

Des associations dynamiques et généreuses

Avec plus de 20 associations, l'offre d'activités pour les braxéens est très riche et variée. La nouvelle saison est marquée par plusieurs nouveautés, des activités inédites, la mise à disposition de nouvelles salles fonctionnelles et la mise en place imminente de la réservation informatique des salles.

Nous saluons l'investissement et la générosité de tous les intervenants pour maintenir ce large éventail d'activités qui contribue au dynamisme et au lien social sur notre commune.

Encore une fois, vous avez été nombreux à vous inscrire sur les stands des associations ce dimanche 14 septembre. Pour plus de renseignements, consultez le site de la Mairie à l'onglet Associations où vous trouverez les coordonnées des présidents et les liens vers les sites des associations. Bonne rentrée à tous !

ASSOCIATIONS



Salle d'activités mixtes



Salle des arts martiaux



Extension du gymnase

LA GARE DE BRAX

Parking de la gare

De nombreux véhicules sont utilisés chaque jour pour des trajets domicile-gare et viennent saturer les parkings de la gare de Brax pendant la journée.

Ainsi le parking de la gare est fréquemment engorgé et les véhicules se garent de manière anarchique parfois empêchant même l'accès aux camionnettes rue de Laprade notamment. Une situation qui ne fait pas le bonheur des riverains! Conscients du problème posé par la saturation du parking, nous allons mener une réflexion au niveau intercommunal pour trouver des solutions adéquates.

En attendant, nous avons transmis un communiqué d'information auprès de la Mairie de Léguevin pour inciter les automobilistes à utiliser l'ensemble des parkings gare et alentours, à emprunter le Légobus et penser au co-voiturage.



La Gare : cheminement piéton

Pour faciliter l'accès direct aux deux quais, un portillon et une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont été mis en place sur le parking du nouveau bâtiment de la Maison de la Vie Associative et l'extension de la salle omnisports.

Le portillon a pour objectif de faciliter et sécuriser l'accès des voyageurs en évitant la traversée et le cheminement le long des voies. La Mairie est à l'origine de cette demande mise en oeuvre par la SNCF.



URBANISME

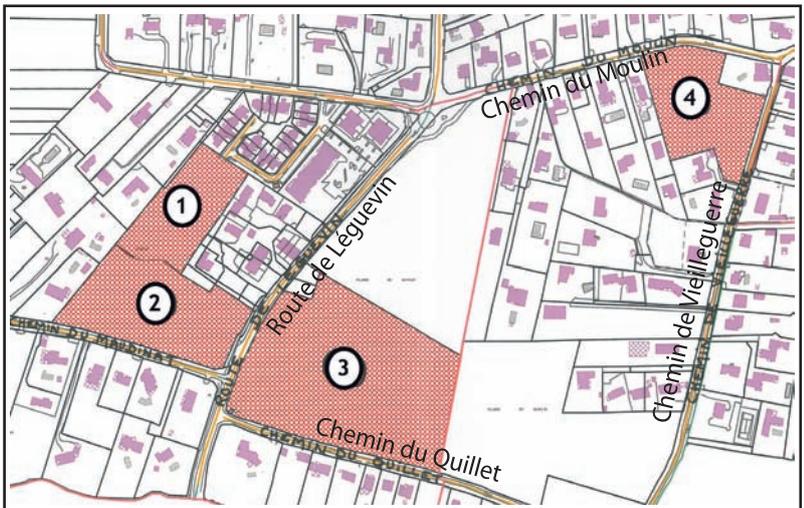
Les constructions en cours et réalisées

Situé à 17 km à l'ouest de Toulouse, Brax a vu au cours de ces dernières années sa physionomie changée. Notre commune attire effectivement les citadins en recherche de quiétude et d'une certaine qualité de vie. C'est pourquoi Brax a connu une urbanisation croissante.

Ainsi, vous pouvez constater la création de plusieurs lotissements qui comprennent des parcelles à bâtir, des maisons à la vente ou à la location, des logements sociaux en locatif ou en accession à la propriété (*plan ci-contre des lotissements en cours ou réalisés*)

Aujourd'hui, l'équipe municipale souhaite conserver cet équilibre difficile entre, la nécessité de construire pour accueillir de nouvelles populations et une urbanisation harmonieuse adaptée à la configuration actuelle des ménages.

Nous souhaitons être vigilants sur les nouveaux projets tant à la qualité architecturale qu'à l'impact direct et indirect de ces nouveaux logements sur l'ensemble des domaines d'activités de notre commune.



- 1- Les Villas du Maudinat (rue Anna Marly), 22 logements.
- 2- Le Jardin d'Antoine (chemin du Maudinat), 16 logements.
- 3- Les Villas du Moulin (Chemin du Quillet), 57 logements.
- 4- Le Lotissement du Moulin (chemin vieilleguerre / chemin du moulin), 11 logements.



LA RENTRÉE DES CLASSES

Écoles maternelle et élémentaire

La rentrée des classes a eu lieu le 2 septembre pour tous les élèves de l'élémentaire et de la maternelle sauf pour la petite section dont la rentrée a été échelonnée.

A la rentrée l'école de Brax compte 261 élèves.

156 élèves sont inscrits en élémentaire répartis dans 6 classes et 105 élèves en maternelle répartis dans 4 classes. **Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants en maternelle et en élémentaire.**

Mme Desurmont, la directrice de l'école élémentaire est remplacée le temps de son absence.

Équipe enseignante de l'école élémentaire



De gauche à droite : Mme MARIN - Mme DE TYSSANDIER - Mme DELATTRE
Mme FORTUNY - Mme FLOCH ALVAREZ - M BOYER - Mme CECCHETTI.

Restauration scolaire

Un nouveau prestataire de restauration scolaire (service de préparation, fournitures et livraisons de repas en liaison froide), suite à appel d'offres, a été mis en place. Il s'agit de l'entreprise d'insertion «la Pie Verte - Apprentis d'Auteuil», basée à Cornebarrieu.

La cantine scolaire de Brax, c'est près de 29 000 repas servis par année scolaire concernant les enfants et le personnel des écoles maternelle et élémentaire.

C'est aussi un service de portage de repas à domicile.

Le choix du nouveau prestataire s'est fait sur l'offre économiquement la plus avantageuse. **La municipalité a porté une attention particulière tant à la qualité de la prestation et du service qu'aux réponses concernant le développement durable.** Ainsi, il a été demandé de fournir 20 % d'éléments Bio dans les menus, l'utilisation de produits frais, locaux et de saison.

Souhaitons que nos petits écoliers apprécient les menus !

Nouveau : simple et disponible 24/24, réglez en ligne vos factures de la restauration scolaire

A partir du mois d'octobre, nous mettons à votre disposition un nouveau e-service : **le paiement en ligne des factures de la restauration scolaire de vos enfants.**

Depuis le site internet de la Mairie, vous pourrez acquitter votre facture si vous détenez une carte bancaire.



Merci au personnel de la mairie qui, cet été, a remis en état les salles de classe et le matériel pour que les enseignants et les enfants travaillent dans de bonnes conditions.

Une partie des locaux utilisés par l'ALAE ont été repeint. Des travaux ont aussi été réalisés pour répondre aux besoins de mise en conformité de sécurité.

Les murets de la cour de la maternelle ont été enlevés.

Nous souhaitons une bonne rentrée aux écoliers et à l'ensemble des intervenants des écoles.

ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école)

Rappel des horaires :

7h30/8h50 le matin

12h/13h50 le midi

16h15/18h30 le soir

Les Ateliers du soir ont repris leur rythme :

cuisine, potager, peinture, taekwondo... ils sont organisés **de 16h30 à 17h30** ; il s'agit d'ateliers suivis par périodes de vacances à vacances; les inscriptions se font auprès des animateurs.

Pour les enfants en maternelle un goûter est organisé tous les jours de 16h 15 à 16h30 avec le soutien des parents. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions : 05 62 13 06 94 ou à demander des renseignements auprès des animateurs.

Révélez vos talents créatifs !

La grande lessive à BRAX ! le 16 octobre aura lieu un rassemblement de dessins devant l'école ! Cette manifestation est l'occasion de réunir enfants et parents et de découvrir ensemble les réalisations de tous : information sur la page facebook de la grande lessive. N'hésitez pas à participer, des stands seront à votre disposition toute la journée. Le thème : la transparence . Format A4 obligatoire. **Rendez-vous à tous les artistes en herbe le 16 octobre, manifestation ouverte à tous, petits et grands..**

Cantine de l'école



RECENSEMENT DE LA POPULATION

En vue du recensement de la population prévu du 15 janvier 2015 au 14 février 2015, la commune recherche 6 agents recenseurs. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter la rubrique du site de l'Insee «www.le-recensement-et-moi.fr» ou prendre contact avec Mme WEYLAND à la mairie.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 15 septembre au 17 octobre se déroule l'enquête publique concernant la construction du lycée de Pibrac dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2017 et qui accueillera 1000 élèves au début.

L'objet de l'enquête concerne l'intérêt général du projet, la mise en compatibilité du SCOT, la mise en compatibilité du PLU (SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale - PLU : Plan Local d'Urbanisme)

Vous pouvez consulter le dossier complet à la mairie ou sur le site www.hautegaronne.gouv.fr/enquetelyceedepibrac

NOUVEAUX SERVICES

Conseil
Aide

Informations juridiques

Pour une justice plus accessible, un service gratuit d'aide juridique et d'accompagnement administratif vous est également proposé à la Mairie.

Une juriste bénévole sera à votre écoute, sans rendez-vous : la confidentialité et l'anonymat seront rigoureusement assurés lors des entretiens. Vous pourrez solliciter des renseignements et documentations sur vos démarches juridiques et administratives, des explications sur le fonctionnement de la justice notamment dans les domaines du droit de la famille, droit commercial, surendettement, logement, des accès aux tribunaux, droit des étrangers...

Ce nouveau service est mis en place jusqu'à la fin de l'année et pourra être prolongé s'il est apprécié.

Permanences : un mercredi après-midi par mois de 15h à 18h et un samedi matin par mois de 10h à 12h30 les 27/09, 08/10, 25/10, 5/11, 22/11, 3/12 et 20/12

Conciliateur de la République

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné, vous pourrez recourir à un conciliateur de la République. Il vous recevra sur RDV le lundi après-midi à la Mairie. C'est un moyen simple de venir à bout d'un litige et d'aboutir à un accord amiable qui pourra obtenir homologation du juge. Cette démarche n'entraînera aucun frais pour les parties. Le conciliateur intervient dans les différends comme les conflits de voisinage, mitoyenneté, bornage, rapports bailleur/locataire, désaccord consommateur et professionnel, vices cachés, délais de garantie... Il n'intervient pas dans les problèmes d'état civil et de famille.

Petite enfance

Une nouvelle association « 1.2.3 Copains !!! » est née à Brax. Des assistantes maternelles louent une maison pour accueillir les enfants qui leur sont confiés.

Informations: Mme CURMI au 06.51.23.30.20 ou Mme CAPMARTIN au 06.03.56.56.26-Mam123copains@gmail.com

ÉVÉNEMENTS

VIDE GRENIER : une manifestation très attendue

Comme chaque année, l'Association des Commerçants et Artisans de Brax a organisé le vide grenier sur la place du village.

Plus de 120 exposants ont pu vider leur grenier et donner une seconde vie aux objets ce dimanche 14 septembre où les chineurs sont venus en nombre.

Les recettes issues de la quête pour les emplacements à prix libre sont reversées intégralement à l' Association ELA (Association contre les leucodystrophies).



QUELLE AVENTURE ! 15000 km à vélo couché

Nous souhaitons la bienvenue à Jonathan, enfant de Brax et jeune kinésithérapeute de 26 ans, revenu le 23 août d'un tour du monde en solitaire à vélo couché. Pendant un an, il a parcouru 15 000 km pour rencontrer les populations locales. Cette aventure a eu aussi pour but de récolter des fonds pour l'association « Kinésithérapeutes du monde ».

Des conférences sur son aventure et le thème « comment est vu et surmonté le handicap dans le monde », la mise en place d'une journée handisport à Brax, un diaporama et une exposition photo compléteront cette belle initiative.

LES RENDEZ-VOUS

SEPTEMBRE

- 21 : pétanque - Challenge Bastien 14h30
- 26 : clôture du concours de Pétanque 19h
- 26 : AG Brax Montagne 20h30

OCTOBRE

- 4 : championnat de pétanque 14h
- 16 : ALAE, rassemblement de dessin, école
- 25 : AG pétanque 10h30, Dandine

NOVEMBRE

- 8 : commémoration du 11 novembre
- 22 : soirée Brax Montagne 20h
- 29 : AG Amis randonneurs braxéens 14h
- 29 : loto Comité des Fêtes 20h30

RÉGLEMENTATION

Brûlage des déchets verts

La circulaire du 18 /11/2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, dont les déchets verts.

«Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie».

Que sont les déchets verts ? Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes, les épiluchures...

Bibliothèque

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires)

Du mardi au vendredi de 16h15 à 18h30

Le samedi matin de 10h30 à 12h

Horaires d'ouverture (pendant les vacances scolaires)

Les mardi et jeudi de 16h15 à 18h30

Numéros utiles à Brax

École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
C.L.A.E	05 62 13 06 94
PAJ- Foyer Rural (Dandine)	05 62 13 06 97
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
EDF- sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépanage gaz	0 810 43 30 81
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Ranguéil	05 61 32 25 33
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33
Urgences européennes	112
Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abri)	115
Services aux malentendants	114

A noter

Histoire et Mémoire

Semaines de commémoration à Brax

En novembre : expositions, contes, spectacles ...

Centenaire
du début de la Première Guerre Mondiale
70^{ème} anniversaire
de la Libération de la France

La commune de Brax commémorera en novembre les deux grands conflits majeurs : **le centenaire du début de la première guerre mondiale et le 70^{ème} anniversaire de la libération de la France.**

L'équipe municipale avec la participation des anciens combattants, l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux-Délégation Midi-Pyrénées Réseau Morhange, les groupes scolaires, la bibliothèque, le Foyer Rural souhaite rassembler les braxéens autour de la mémoire et rendre hommage aux combattants des deux conflits.

Pour cette rencontre avec l'histoire, nous organiserons plusieurs événements : exposition, conférence, contes de guerre, spectacles.

De nombreux intervenants se mobilisent pour ces manifestations exceptionnelles dont un programme détaillé vous sera communiqué.

Renseignements sur le site internet de la mairie.

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toutes personnes (particuliers, entreprises, collectivités) produisant des déchets verts.

Pourquoi le brûlage est interdit ?

Au-delà des troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique car cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques.

Que faire de ces déchets verts ?

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou ramassés dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune : location d'une benne après réservation auprès de l'accueil de la Mairie.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel. Pour info, l'entretien du jardin génère des déchets verts que l'on estime à 165 kilos par personne et par an.

Bon voisinage

Il est rappelé qu'en dehors des manifestations autorisées, il est interdit de jouer sur les terrains de jeux (pétanque, basket et tennis) entre 22h30 et 7h du matin en application de l'art.L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Merci de respecter ces horaires pour la tranquillité du voisinage.

Entretien des haies

La taille des haies et des branches d'arbres constituent une obligation pour les propriétaires qui sont tenus de respecter les réglementations en vigueur. N'oubliez pas également de tailler vos haies jouxtant le domaine public pour faciliter le passage des piétons et des véhicules.

Bricolages divers

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Ramassage des encombrants

Prochaines collectes : 24/09-29/10-26/11-Inscriptions en Mairie.

Rappel : les objets à collecter, et uniquement ceux désignés au moment de l'inscription, doivent être sortis la veille et déposés au même emplacement que celui de vos bacs roulants.

Dépôt d'immondices

Les plateformes à containers de recyclage n'ont pas vocation de dépôt d'encombrants ou de dépôts sauvages d'ordures.

Tout déchet non collecté doit être déposé à la déchetterie.